

# La Marine prend son quart au lycée Jacques-Dolle

Le partenariat entre le lycée professionnel et la Royale aboutit à l'intégration progressive de certains lycéens dans les différents secteurs d'activités de cette armée

C'est à l'occasion d'une visite d'un commandant de la marine nationale que cette idée de partenariat est née. Signé au cœur de l'été afin d'être appliqué dès cette année scolaire, il est « l'aboutissement de deux ans de travail et cinq ans de réflexion », commente Isabelle Mayen-Carré, proviseur adjoint du lycée Jacques-Dolle.

Elle poursuit fièrement, « Nous sommes le premier lycée des Alpes-Maritimes à s'associer de la sorte avec la Marine nationale ».

Seules deux filières sont concernées pour l'instant : la maintenance nautique et le système électronique numérique. « C'est un début, mais nous aimerions l'ouvrir à d'autres », assure le proviseur.

Pour pouvoir participer à ce programme il faut bien évidemment être très motivé mais également avoir une bonne condition physique. Au terme d'un exercice effectué avec des commandos de marine, par exemple, on peut apprécier la mer de manière bien différente...

## Donner un sens aux études

Incontestablement, l'intérêt pour les jeunes participant à ce programme est de donner un sens à leurs études. Il y a un but.



La signature du protocole d'accord de partenariat entre le rectorat, le CIRFA et le lycée professionnel Jacques-Dolle. (Photo C. G.)

Ils sont encadrés durant les trois ans du Bac Pro par le centre d'informations et de recrutement des forces armées Marine de Nice. Le Capitaine de corvette, Renaud Brunet, précise : « Nous participons au conseil de classe et si nous constatons que l'élève ne s'investit pas, nous pourrions mettre fin au partenariat avec lui ».

Selon Renaud Brunet, « cela pourrait permettre de créer une émulation au sein des classes, les participants seront des moteurs ». Ce suivi sur fond d'immersion permettra également aux futurs marins d'être sûr de leur choix, ils pourront découvrir concrètement le métier auquel il se prédestine. « En pratique, la majorité des abandons

sont liés à un problème de santé ou à une mauvaise condition physique. » Cette opération est une réussite dans le Var où plusieurs lycées ont déjà signé ce type d'accord. Pour le Premier-maître Coulon, « l'intérêt pour les jeunes est de rencontrer des gradés qui ont suivi une formation équivalente au Bac Pro, ça les impres-

sionne toujours! ». Par la suite, les meilleurs pourront intégrer l'école des sous-officiers (Maitrance).

« Cette première convention sous forme d'accord cadre aura bien évidemment vocation à s'ouvrir à d'autres établissements » conclut le directeur académique, Philippe Jourdan.

C. G.